## LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE PRÉSENTE





TOUTES LES INFORMATIONS SUR ARCHIVES-ISERE.FR



Le site actuel est un ensemble constitué de deux bâtiments, l'un inauguré en 1958, l'autre en 1989. Le bâtiment arrive désormais à saturation et ne peut plus accueillir les milliers de documents en attente de versement que les Archives départementales doivent légalement collecter et conserver.

Par ailleurs, les normes professionnelles en matière d'archivage ne sont plus respectées.

## Prenant la mesure du problème,

Jean-Pierre Barbier, président du Département a décidé en septembre 2015 d'engager la construction d'un nouveau bâtiment sur l'ancien site des VFD à Saint-Martin-d'Hères, optant ainsi pour une solution fonctionnelle et pérenne à la mesure des enjeux : conserver et enrichir notre patrimoine inestimable, et répondre à l'obligation légale d'accueillir les versements.

innovante, tournée vers l'avenir, n'oubliant pas l'histoire et les traces laissées par ceux qui nous ont précédés. » affirme Jean-Pierre Barbier. Président du Département de l'Isère

« Je suis fier de ce projet

réalisé en un temps record.

Une fois encore nous

tenons nos engagements.

Ces archives sont à l'image de l'action départementale :



Calendrier prévisionnel susceptible d'évoluer

## LE PROJET ARCHITECTURAL RETENU

MONTANT **DE L'OPÉRATION: 37 MILLIONS D'EUROS** 





Le projet retenu a été conçu par l'agence grenobloise Cr&on associée à l'agence D3 Architectes. Il répond aux très fortes contraintes techniques propres à un bâtiment d'archives publiques. Il se caractérise par un parti pris architectural fort : 4 blocs compacts de magasins assemblés par des césures de verre et de lumière, posés sur une plaque qui libère un rez-de-chaussée ouvert et transparent.

A son ouverture, le bâtiment d'une surface de 16 732 m² et d'une capacité totale de 70 km linéaires de documents sera en mesure de faire face à l'accroissement des archives.

Outre les magasins de conservation et ceux dédiés au traitement des documents par le personnel, le bâtiment intègrera des espaces destinés au public pour la consultation des archives, les expositions, conférences et interventions pédagogiques.

Validée par les Archives de France, l'opération bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture.



Proches du Domaine universitaire. les futures Archives départementales seront facilement accessibles en voiture par la rocade. mais aussi par les transports en commun ainsi qu'à pied et à vélo.



## MAIS AU FAIT, LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, C'EST QUOI ?



Compétence de l'Etat transférée au Département en 1986, les Archives départementales ont pour mission de collecter, conserver, classer, communiquer et valoriser les archives produites par les administrations du Département et les études notariales.

On y trouve également des fonds d'archives privées concernant l'histoire iséroise.

Dépositaires du patrimoine écrit du Département de l'Isère et de l'ancienne province du Dauphiné, elles sont également un pilier de notre démocratie : garantes de la continuité de l'action publique, elles permettent au citoyen d'avoir accès à l'information.

Chaque année, 3 000 personnes poussent la porte des Archives départementales. **Objectif:** faire des recherches historiques, généalogiques, retrouver un document administratif, un acte notarié ou un jugement pour faire valoir un droit...









épartement de l'Isère - DRE - Service Communication - © CR&ON et D3 Architectes - D.R.



